

INDEX ANALYTIQUE

*Les renvois correspondent aux numéros
des chapitres (un seul chiffre) ou aux sections
des chapitres (plus d'un chiffre).*

Illustration :

Copie

Authentique, 7

Certifiée conforme, 1.6

- A -

Accès à la justice, 1.1

Acte authentique

Copie, 7

Définition, 7

Extrait, 7

Inscription de faux, 7

Officier public

- Capacité, 7
- Compétence, 7

Présomption d'authenticité, 7

Preuve testimoniale, 7

Acte d'entreprise, 1.13

Acte de l'état civil, 8

Acte juridique

Antérieur, concomitant ou postérieur, 2.3

Contradiction, 2.3

Dans le cours des activités d'une entreprise, 1.12

Définition, 1.8, 2.1

Distinction avec un fait, 1.8

Écrit, 1.5

- Absence, 2.1
- Contradiction, 2.3
- Copie, 1.5, 2.1
- Original, 1.5, 2.1
- Production, 2.1

Loi applicable, 1.16

Moyens de preuve, 1.8

Original, 1.5

– Absence, 1.5

Preuve, 2.1

– Production de l'écrit, 2.1

– Témoignage, 2.1

Prohibition de la preuve testimoniale, 2.1

– Exception, 2.1

– Exclusion des tiers, 2.1.1

– Valeur du litige, 2.1

Tiers, 2.1.1, 2.3.1

Valeur de l'acte juridique, 2.1

Valeur du litige, 1.12, 2.1

Validité, 2.1

Acte mixte, 1.13

Acte notarié, 7

Acte semi-authentique

Contestation, 8

– Formalités, 8

– Procédure, 8

Copie, 8

Définition, 8

Présomption de validité, 8

Preuve, 8

Acte sous seing privé

Absence de formalisme, 2.2

Acte juridique, 2.2

Authenticité, 2.2

Confection. 2.2

Contestation

– Absence, 2.2

Date, 2.2

Définition, 2.2

Fardeau de la preuve, 2.2

Règle de la meilleure preuve, 2.2

Signature, 2.2

Tiers, 2.2

Action de faux, 7

Voir aussi **Inscription de faux**

Administration de la justice, 1.12

Autorité de la chose jugée, 4

Aveu

Commencement de preuve, 3.2

Conditions, 3.1

De l'employé, 3.1

Définition, 3

Extrajudiciaire,

Force probante, 3

Implicite, 3.1

Indivisibilité, 3

Moyen de preuve, 1.8

Ouï-dire, 2.4

Recevabilité, 3.1

Silence d'une partie, 3.1

Aveu complexe, 3.1

Aveu extrajudiciaire

Commencement de preuve, 3.2

Contradiction, 3.1

Contre son auteur, 2.8.1

Preuve, 3

Recevabilité, 3.1

Aveu judiciaire

Définition, 3.1

Recevabilité, 3.1

Révocation, 3.1

Aveu pur et simple, 3.1

Aveu qualifié, 3.1

- B -

Balance des probabilités, 1.3

Bonne foi, 1.4

– C –

Chose jugée

Voir **Autorité de la chose jugée**

Commencement de preuve

Acte juridique invalide, 2.1

Aveu, 2.1, 3.1, 3.2

– Déclaration extrajudiciaire non admissible, 1.10, 3.2

– Extrajudiciaire verbal, 3.2

– Interrogatoire au préalable, 3.2

– Témoignage de la partie adverse, 3.2

Document technologique, 1.14, 6

Écrit, 2.8.1, 2.8.2

Présentation d'un élément matériel de preuve, 2.1

Présomption, 4

Preuve par témoignage, 1.13, 2.1, 2.3

Preuve secondaire d'un document perdu, 2.1

Vraisemblance, 2.1

Contrat

Dans le cours des activités d'une entreprise, 1.13

Nullité, 2.1

Preuve d'enregistrement, 5

Preuve par témoignage, 2.3

Copie

Authentique, 7

Certifiée conforme, 1.6

Distinction avec un transfert, 1.6

Reproduction, 1.6

– D –

Déclaration

Activités d'entreprise, 2.5

Antérieure, 2.8.2

Auteur, 1.5, 2.5

Copie certifiée, 1.6

Enregistrement, 2.5

Production de l'écrit, 1.5, 2, 2.5

Prohibition du oui-dire, 2.4

– Exceptions, 2.4.1

Règle de la meilleure preuve, 1.5, 2.5

Ruban magnétique, 2.5

Spontanée, 2.4.1

Témoignage, 2

Déclaration d'intention, 2.4

Déclaration écrite

Crédibilité d'une personne, 2.8.2

Preuve de son contenu, 2.8.2

Production de l'écrit, 1.5, 2, 2.5

Témoin, 2.5, 2.8.2

– Déclaration antérieure, 2.8.2

– Notes, 2.8.2

– Preuve d'un fait secondaire au litige, 2.5

Déclaration extrajudiciaire

Où-dire, 2.4

– Exceptions, 2.4, 2.4.1

Personne comparaissant comme témoin, 2.6

Personne ne comparaissant pas comme témoin, 2.7

Déclaration incompatible, 1.10, 2.6

Déclaration sous serment, 2.1, 2.2, 2.4, 2.4.1, 5, 7

Définition

Acte authentique, 7

Acte juridique, 1.8, 2.1

Acte semi-authentique, 8

Acte sous seing privé, 2.2

Aveu, 3

Aveu judiciaire, 3.1

Document technologique, 6

Écrit sous seing privé, 2.2

Élément matériel, 5

Fait, 1.8

Où-dire, 2.4

Présomption, 4

Res gestae, 2.4

Témoignage, 2

Document

Authenticité

– Mise en demeure, 1.15

Dans le cours des activités d'une entreprise, 2.5

Déclaration, 2.5

Détenu par autrui, 2.2

Intégrité, 1.14

– Appréciation, 1.14

– Contestation, 6

Notion, 6

Principe d'équivalence et d'interchangeabilité, 1.14

Reproduction, 1.6

– Support, 1.6

– Technologie, 1.6

– Transfert, 1.6

Support

– Différent, 1.14

– Exigé par la loi, 6

– Papier, 1.14

– Technologique, 1.14

Technologie différente, 6

Transfert de l'information, 1.6

Valeur juridique, 1.14, 6

– Supports différents, 1.14

Voir aussi **Document technologique**

Document technologique

Admissibilité contestée, 6

Authenticité, 6

Définition, 6

Enregistrement sur bande magnétique, 2.5

Fiabilité technologique, 2.5, 6

– Présomption de fiabilité, 6

– Contestation, 6

Intégrité, 2.5, 6

– Atteinte, 6

– Contestation, 6

Original, 2, 6

Signature, 6

Support, 6

– Principe d'équivalence et d'interchangeabilité, 1.14

– Principe du libre choix, 6

Transfert, 6

Valeur juridique, 1.14, 6

Dossier hospitalier, 2.5

Droit transitoire

Loi nouvelle, 1.16

Principe de non-rétroactivité des lois

– Exception, 1.16

Droits et libertés fondamentaux

Atteinte, 1.12

Chartes des droits de la personne, 1.11

Exclusion de la preuve, 1.12

Fardeau de la preuve, 1.12

Preuve obtenue par des moyens illégaux, 1.11

Secret professionnel, 1.12

Violation, 1.12

– E –

Écrit

Absence, 1.13, 2, 2.1

Authentique, 7

Commencement de preuve, 2.1, 2.3

Contestation, 2.2

– Confection, 2.2

- Contenu, 2.1
- Validité de l'acte juridique, 2.1

Contradiction, 2, 2.3

- Preuve testimoniale, 2.3

Déclaration, 2, 2.5

Émanant de la partie adverse, 2.1

Moyen de preuve, 1.8

Preuve secondaire, 2.2

Règle de la meilleure preuve, 1.5, 2, 2.2

Vol, destruction ou perte, 2.1, 2.2

Écrit instrumentaire non signé utilisé dans le cours des activités d'une entreprise

Auteur, 2.2.1

Authenticité, 2.2.1

Consentement, 2.2.1

- Délivrance, 2.2.1

- Signature, 2.2.1

Enregistrement des opérations d'une entreprise, 2.2.1, 2.8

Preuve de l'origine, 2.2.1

Voir aussi **Acte d'entreprise, Entreprise**

Écrit instrumentaire signé

Voir Acte sous seing privé

Écrit non instrumentaire rapportant un fait, 2.8

Aveu contre son auteur, 2.8.1

Force probante, 2.8

Témoignage contre son auteur, 2.8.2

– Preuve de son contenu, 2.8.2

Écrit sous seing privé

Voir Acte sous seing privé

Élément matériel

Communication, 5

Définition, 5

Document technologique

– Preuve d'authenticité, 5

Force probante, 5

Moyen de preuve, 1.8, 5

Recevabilité, 5

Types, 5

Enfant

Capacité de témoigner, 2

Témoignage, 2

– Protection de la jeunesse, 2.4.1

Voir aussi **Témoignage, Témoin**

Enregistrement audio, 6

Entreprise

Acte juridique passé dans le cours des activités, 1.13

– Témoignage, 2.1, 2.3

Acte sous seing privé

– Date, 2.2

Document, 2.5

Écrit instrumentaire non signé, 2.2.1

Expert

Confection d'un acte sous seing privé, 2.2

Contestation d'un document technologique, 6

Extrait authentique, 7

– F –

Fait

Définition, 1.8

Distinction de l'acte juridique, 1.8

Juridique, 1.8

Matériel, 1.5, 1.8, 2.2, 2.8, 2.8.2

Pertinent au litige, 1.11

Présumé, 4

Pur et simple, 1.8

Réputé, 4

Similaire, 1.1

Fardeau de la preuve, 1.2, 1.12

Faux

Intellectuel, 7

Matériel, 7

Voir aussi **Inscription de faux**

Force probante

Aveu, 3

Distinction avec la recevabilité, 1.11

Déclaration d'une personne comparaissant comme témoin, 2.6

Écrit non instrumentaire rapportant un fait, 2.8, 2.8.2

Présentation d'un élément matériel, 5

Témoignage, 1.11, 2

- G -

Gestion de l'instance, 1.1

- I -

Inscription de faux, 2.1, 7

Contestation du contenu, 2.1

Procédure, 7

Voir aussi **Faux**

- J -

Juge

Voir **Tribunal**

Jugement

Acte authentique, 7

Acte semi-authentique, 8

Autorité de la chose jugée, 4

- M -

Moyen de preuve, 1.8

Direct

- Écrit, 6, 7, 8
- Élément matériel, 5
- Témoignage, 1.8, 2

Indirect

- Aveu, 3
- Élément matériel, 5
- Présomption, 4

Proportionnalité, 1.1

Voir aussi **Preuve**

- O -

Objection

Moyen d'irrecevabilité, 1.7

Omission, 1.7

Recevabilité d'une preuve, 1.11

Règle de la meilleure preuve, 1.5

Renonciation implicite, 1.7

Objet de la preuve, 1.9

Oui-dire

Admissibilité, 2.4

– Pertinence, 2.4

Aveu, 2.4

Déclaration d'intention ou de consentement, 2.4

Définition, 2.4

Exclusion, 2

Prohibition, 2.4

– Exceptions de common law, 2.4

– Principales exceptions, 2.4.1

Recevabilité, 2.4

Res gestae, 2.4

– P –

Papier domestique, 2.8

Partie

Gestion de l'instance, 1.1

Principe de proportionnalité, 1.1

Respect des règles de preuve, 1.7

Pertinence de la preuve, 1.11

Plaidoyer de culpabilité, 3.1

Prépondérance de la preuve, 1.3

Présomption

Admissibilité, 2.1, 4

Authenticité, 7

Autorité de la chose jugée, 4

Bonne foi, 1.4

Commencement de preuve, 4

De faits

– Présumés, 4

– Réputés, 4

Définition, 4

Fiabilité technologique, 2.5

Intégrité du document, 2.5

Légale, 1.7, 1.16, 4

Moyen de preuve, 1.8

Preuve testimoniale, 2.1, 4

- Contradiction d'un écrit, 2.3
- État psychologique ou physique, 2.4

Recevabilité, 2.1

Valeur probante, 4

Preuve

Balance des probabilités, 1.3

Exclusion

- Effet préjudiciable, 1.11
- Fardeau de la preuve, 1.12

Fardeau de la preuve, 1.2

Fiabilité, 1.11

Force probante, 1.11

Inadmissible, 1.10

Moyens de preuve, 1.8

- Proportionnalité. 1.1

Moyens illégaux, 1.11

Objet, 1.9

Pertinence, 1.11

Prépondérance, 1.3

Principes applicables, 1

Recevabilité, 1.11

Règle de la meilleure preuve, 1.5

Respect des règles, 1.7

Preuve légale, 1.11

Preuve par aveu

Voir Aveu

Preuve par écrit

Voir Écrit

Preuve par présomption

Voir Présomption

Preuve par témoignage

Admissibilité, 2, 2.3

- Écrit incomplet, 2.3
- Interprétation d'un écrit, 2.3
- Principes fondamentaux, 2
- Validité d'un acte juridique, 2.3

Définition, 2

Fait matériel, 2.2

Inscription de faux, 2.1

Preuve contredisant les termes d'un écrit, 2.3

Prohibition, 2.3

- Contradiction d'un acte juridique, 2.3

- Preuve d'un acte juridique, 2.1

- Exceptions, 2.1, 2.3.2

- Tiers, 2.1.1, 2.3.1

Suffisance d'un seul témoin, 2

Voir aussi **Témoignage, Témoin**

Preuve préconstituée

Loi en vigueur, 1.16

Principe de non-rétroactivité des lois

- Exception, 1.16

- Tiers, 1.16

Preuve secondaire

Document perdu, 2.1

Écrit

- Dont le réclamant avait la possession, 2.2

- Dont le réclamant n'a pas la possession, 2.2

– Instrumentaire privé, 1.5

– Non instrumentaire, 1.5

Sources, 2.2

Preuve testimoniale

Voir Preuve par témoignage, Témoignage

Principe d'équivalence et d'interchangeabilité, 1.4

Principe de proportionnalité, 1.1

– R –

Recevabilité

Distinction avec la force probante, 1.11

Effet préjudiciable, 1.11

Fait pertinent au litige, 1.11

Objection, 1.7, 1.11

Recherche de la vérité, 1.1

Règle de la meilleure preuve

Exception, 2.1

Fardeau de la preuve, 1.5

Tiers, 2.1, 2.2

Reproduction d'un document

Certification, 1.6

Support, 1.6

Technologie différente, 1.6

Transfert, 1.6

Res gestae, 2.4

– S –

Secret professionnel, 1.12

– T –

Témoignage

Admissibilité

– Principes fondamentaux, 2

Commencement de preuve, 2, 2.3

Contradiction d'un acte juridique, 2.3

Déclaration écrite, 2.8.2

Définition, 2

Déposition à l'instance, 2

Écrit non instrumentaire, 2.8, 2.8.2

Enfant, 2

Force probante, 1.11, 2

Voir aussi **Preuve par témoignage, Témoin**

Témoin

Comparution impossible ou déraisonnable, 2.5, 2.7

Déclaration

– Antérieure, 2.6, 2.8.2

– Compatible, 2.6

– Écrite, 2.5

– Extrajudiciaire, 2

– Incompatible, 2.6

– Orale, 2.6

Enfant, 2

Expert, 2.4.1

Notes, 2.8.2

Signature d'un acte sous seing privé, 2.2

Témoignage

– Admissibilité, 2.4

– D'opinion, 2.4

Voir aussi **Enfant, Expert, Témoignage**

Testament

Acte juridique, 2.1

Acte semi-authentique, 8

Déclaration d'intention, 2.4

Tiers

Acte juridique, 2.1.1, 2.3.1

– Contradiction, 2.2, 2.3.1

– Règle de la meilleure preuve, 2.2

Acte sous seing privé, 2.2

Ouï-dire, 2.4

Régime de preuve préconstituée, 1.14

Tribunal

Appréciation de la preuve, 1.11, 1.7

Gestion d'instance

– Bonne administration de la justice, 1.1

– Principe de proportionnalité, 1.1

Preuve obtenue par des moyens illégaux, 1.12

Respect des règles de preuve, 1.7

– V –

Valeur de l'acte juridique, 2.1

Valeur du litige

Clause pénale, 2.1

Intérêts, 2.1

Recevabilité de la preuve, 1.13, 2, 2.1

Valeur juridique d'un document, 1.14

Voir aussi **Document, Document technologique**